

REGLEMENT pour l'attribution de la coupe course pour les whippets et les petits lévriers italien PLI

1. N'y participent que les Whippets et PLI dont le propriétaire est membre du WWCS.
2. Les points sont attribués dans toutes les classes de la saison actuelle comme suit:

classe A	mâles	Rang 1-3
	femelles	Rang 1-3
class B	mâles	Rang 1-3
	femelles	
grande taille class A	mâles	Rang 1-3
	femelles	Rang 1-3
grande taille class B	mâles	Rang 1-3
	femelles	Rang 1-3
séniors	mâles	Rang 1-3
	femelles	Rang 1-3
grande taille séniors	mâles	Rang 1-3
	femelles	Rang 1-3

La participation d'au moins 6 chiens au classement général est obligatoire.
Si moins de chiens y participent seul le 1^{er} classé recevra un prix.

Pour le classement final le classement officiel en fin de saison est déterminant, même si le départ n'a pas toujours eu lieu dans celle-ci. La date de naissance et le certificat de mesure est décisif, liste actuelle des Whippets de IGWR a la fin de la saison officielle de course.

3. Les 4 meilleurs résultats comptent. Ils doivent avoir participé au minimum à 4 courses pour figurer dans le classement.
4. Seul les courses nationaux et/ou internationaux en Suisse ainsi que les courses solo et le championnat Suisse comptent. Les championnats d'Europe et du monde ne comptent pas.
5. Pour figurer dans le classement les chiens doivent avoir participé à des courses sur minimum 3 cynodromes en Suisse , le sixième
6. Attribution des points:
Les points sont attribués, en fonction de la catégorie dans laquelle le chien a couru.
Par exemple 6 chiens au départ, égal 6 points, le gagnant obtient 6 points, le deuxième 5 etc. 1 point.
Par exemple 7 chiens au départ, égal 7 points, le gagnant obtient 7 points, le deuxième 6 etc. , le septième 1 point.
En cas d'égalité de points, le chien ayant obtenu le meilleur classement lors d'affrontements directs est déclaré vainqueur.
Si l'égalité subsiste, le vainqueur sera le chien ayant obtenu le meilleur résultat individuel. Si l'égalité subsiste toujours, le vainqueur sera le chien le plus âgé des deux.
7. Les prix sont distribués lors de l'assemblée générale.
8. Le classement sera effectué par le responsable pour les courses auprès du comité du WWCS. En cas de litige dans l'interprétation, le texte allemand fait foi.
Ce règlement a été accepté par l'assemblée ordinaire du 17 mars 2024